Bilan de Compétences

Objectifs:

- Déterminer un ou des projets professionnels conformes à ses potentialités, à ses motivations et à sa dynamique personnelle.
- Elaborer un projet professionnel cohérent par rapport à ses capacités personnelles et réaliste compte tenu de l'environnement professionnel et du marché du travail.
- Valider ce projet face au marché, à l'entreprise et identifier les actions à mener pour le réaliser.
- Mettre en œuvre les démarches, les contacts et les outils de communication.

Participants:

✓ Les personnes désirant évaluer leurs compétences professionnelles et personnelles, ainsi que leurs aptitudes.

Durée:

8 entretiens de 2 à 3 heures en face à face avec la consultante ; soit un bilan de 24 heures sur une période de 12 à 16 semaines.

Programme

1ère phase : La Phase Préliminaire

Entretien Préliminaire :

Prise de connaissance de votre parcours, analyse de votre demande. La consultante vous informe sur le cabinet, les conditions de déroulement du Bilan, les méthodes, les dispositions légales, règlementaires et contractuelles...

1^{er} Entretien :

Contractualisation des attentes, des objectifs, le rôle et l'engagement du bénéficiaire et du prestataire du Bilan.

2ème phase : La Phase d'Investigation

2ème entretien :

Analyse, identification et formulation des compétences issues des expériences. Exploration des aptitudes et des valeurs liées au travail.

Approfondir la connaissance de soi. Discerner les aptitudes et les attitudes au travail (personnalité, organisation personnelle, sens de l'initiative, mode de comportement professionnel, style de management, type de relations avec les collègues, la hiérarchie...

LaureViant

Organisme certifié Qualité ICPF&PSI ainsi que RPCFI

Siret 514546688 00029 - n° de déclaration d'activité : 53350940535 Mobile : 06 64 33 43 82 E-mail : laure.viant@hotmail.fr

3^{ème} Phase : La Phase de Conclusion

5^{ème} et 6^{ème} entretiens :

Elaboration et validation du projet professionnel : identifier les motivations et les intérêts professionnels par rapport aux éléments clés de la personnalité, mesurer des écarts entre profil et projet, identification des pistes d'évolution professionnelle par fonction, environnement, niveau de responsabilité, degré de compétences exigées au sein de son entreprise ou à l'extérieur.

7^{ème} entretien :

Définition du plan d'action et des moyens à mettre en œuvre : identification d'un calendrier d'actions personnalisées en fonction du projet professionnel.

8^{ème} entretien :

La synthèse du bilan : finalisation du document de synthèse. Clôture administrative du bilan.

Entretien de Suivi

Dans les 3 à 6 mois qui suivent, pour effectuer un suivi du plan d'action défini lors du bilan afin de :

- Faire le point
- Accompagner la mise en œuvre du plan d'action
- Ajuster l'action
- Redynamiser si nécessaire

Les Méthodes Pédagogiques

- > Entretiens individuelles
- Auto-évaluation
- Outils d'évaluation performants en terme de personnalité, d'aptitudes générales et spécifiques (IVST, 16 PF, EAE – T)
- Outil d'orientation (Holland)
- Recherche d'informations et interviews de professionnels
- Techniques de recherche d'emplois

Les Moyens Pédagogiques

- Une salle toute équipée pour vous accueillir
- Un accès internet (réalisation de cv, lettre de motivation, recherches de sites d'emploi...)



Organisme certifié Qualité ICPF&PSI ainsi que RPCFI

Siret 514546688 00029 - n° de déclaration d'activité : 53350940535 Mobile : 06 64 33 43 82 E-mail : laure.viant@hotmail.fr